



Amiens, le 3 janvier 2022

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Somme
14 Bd d'Alsace Lorraine
80000 AMIENS

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Les organisations syndicales SNUipp-FSU, SE-UNSA, SNUDI-FO, SGEN-CFDT et CGT Educ'action se font l'écho de la profession pour vous faire part de leur indignation, en cette reprise. Les annonces diffusées progressivement par le ministre pendant les tous derniers jours des congés de fin d'année n'ont fait qu'ajouter de la tension dans la mesure où elles sont contradictoires avec la dégradation de la situation sanitaire. Maintenir les écoles ouvertes est une volonté commune, pas seulement celle d'un ministre déconnecté de la réalité du terrain. Cela exige cependant des moyens, qui n'ont toujours pas été anticipés après 2 années de crise sanitaire et ce, malgré nos multiples alertes. De fait le ministre continue à faire peser sur les personnels et les familles la gestion de la pandémie et transfère sur eux la responsabilité de la santé publique.

Nous nous adressons à vous solennellement ce lundi 3 janvier 2022 et exigeons des réponses rapides et concrètes sur les points suivants, dans le but de protéger les personnels dans l'exercice quotidien de leur métier:

- le non remplacement des personnels : en ce jour de rentrée, 50 classes étaient fermées, faute de remplaçant-e-s. Nous exigeons le recrutement immédiat de personnels sur liste complémentaire et refusons le recours aux contractuel-le-s et aux retraité-e-s, pour pallier ce manque et permettre que l'école ouverte soit une réalité et ne mette pas en péril la continuité du service public d'éducation.

Nous exigeons également des consignes claires et écrites à destination des personnels en cas d'enseignant-e-s non remplacés dans les écoles.

- la crise sanitaire accentuée nécessite des mesures d'urgence que nous réclamons déjà depuis l'an dernier pour protéger les personnels, les élèves et leurs familles: équipement immédiat des classes en capteurs de CO2 financés par l'Etat, fourniture de masques FFP2 à tous les personnels qui le demandent, fourniture gratuite de masques à tous les élèves, fourniture de gel hydroalcoolique financé par l'Etat, recrutement de personnels de santé scolaire actuellement en nombre insuffisant pour permettre un dépistage plus régulier des élèves.

Les tests demandés aux élèves ne doivent pas reposer sur la responsabilité des familles ni être soumis au contrôle des personnels de l'éducation nationale, mais doivent être organisés par les autorités sanitaires compétentes.

- les cas positifs : nous exigeons la communication des critères précis entraînant la fermeture d'une classe. Nous demandons la fermeture dès le 1^{er} cas, comme le prévoyait le protocole à la rentrée de septembre.

- la fréquentation des piscines : compte-tenu du contexte, comme en 2021, nous soutiendrons les équipes faisant le choix de suspendre l'enseignement de la natation.

- les formations : nous demandons la suspension de toutes les formations aussi bien en présentiel qu'en distanciel.

- la dotation académique indigente: nous exigeons une attribution de postes supplémentaires pour permettre de réduire les effectifs dans toutes les classes, assurer le remplacement des personnels, abonder les RASED et augmenter les décharges de direction dans toutes les écoles. C'est à ces conditions que les écoles pourront rester ouvertes.

Nous referons le point sur les réponses apportées et déciderons des actions collectives à mener.

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en notre attachement aux valeurs du service public d'Education nationale.

Pour le SNUipp-FSU,
La co-secrétaire départementale
Haydée LEBLANC



Pour le SE-Unsa,
Le secrétaire départemental
Maxime PARUCH



Pour le SNUDI-FO,
Le secrétaire départemental
Stéphane BREFORT



Pour la CGTEduc'action,
la co-secrétaire départementale
Carole Prompsy



Pour le SGEN-CFDT Picardie,
La Co-Secrétaire Générale
Florine Personne

